



En soutien au 25^e anniversaire
de la Convention de 2001



Communiqué de presse
Grenoble, 21 juillet 2026

Évènement le 21 août 2026 à ARC-Nucléart : Journée internationale du patrimoine culturel subaquatique de l'UNESCO

Dans le cadre de la **Journée internationale du patrimoine culturel subaquatique**, célébrant le 25^e anniversaire de la Convention de 2001 de l'UNESCO, ARC-Nucléart organise un événement sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO, dédié à la mise en lumière des réalisations, de l'expertise, et des techniques de conservation de ce patrimoine spécifique.

Le **vendredi 21 août 2026**, deux visites sont organisées pour le grand public (à 10h et 16h) afin de présenter les installations et l'activité d'ARC-Nucléart. Les participants auront ainsi l'opportunité de rencontrer les équipes et de découvrir les dernières avancées en matière de conservation et de restauration des vestiges archéologiques lacustres, fluviaux ou maritimes. En particulier, deux épaves exceptionnelles en cours de traitement seront présentées : la pirogue de Grandson, datant de l'âge du Fer et prélevée dans le lac de Neuchâtel en Suisse, et l'épave antique de Zambratija découverte en Croatie.

Une conférence de Michel Colardelle, « Charavines et au-delà : enjeux et défis pour la conservation du patrimoine subaquatique en France et en Europe », en accès libre (réservation conseillée), à 13h à la Maison MINATEC. Figure éminente de l'Archéologie française, ancien responsable des fouilles menées dans le lac de Paladru (Isère), il évoquera ses travaux et recherches, qui ont permis la mise au jour et l'étude de collections archéologiques uniques aujourd'hui exposées au Musée Archéologique du Lac de Paladru. Il élargira son propos au patrimoine archéologique subaquatique français et européen, ainsi qu'à la question de sa conservation.

La conférence sera suivie d'une table ronde sur le thème des enjeux, défis et innovations au service du patrimoine archéologique subaquatique, de la fouille au musée. Michel Colardelle sera rejoint par messieurs Sébastien Gosselin, Conservateur en chef du patrimoine, adjoint à la directrice du musée Savoisien et Gilles Chaumat, responsable scientifique et technique d'ARC-Nucléart.

Cette journée sera également l'occasion de mettre en lumière **l'importance de la coopération internationale** pour la protection du patrimoine culturel subaquatique.

Au programme

Visites des installations d'ARC-Nucléart

À 10 h et 16 h

Réservation obligatoire via le lien suivant :

<https://ypl.me/Sjn>

Conférence : « Charavines et au-delà : enjeux, défis et innovations pour la conservation du patrimoine subaquatique en France et en Europe » par Michel Colardelle (Entrée libre)

Maison Minatéc - 3 Parvis Louis Néel, 38000 Grenoble
À 13h.

Nombre de places limité, réservation conseillée via le lien suivant : <https://ypl.me/SoA>

Exposition ARC-Nucléart la Science au service du patrimoine (Entrée libre)

Maison Minatéc - 3 Parvis Louis Néel, 38000 Grenoble
De 9 h à 18 h.



Pirogue de Grandson en cours de traitement à ARC-Nucléart, appartenant aux collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (Suisse)
© ARC-Nucléart

À propos de la Convention de 2001 de l'UNESCO

Adoptée en 2001, la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique vise à préserver les traces d'existence humaine immergées depuis plus de 100 ans. Elle établit des règles strictes pour les interventions, incluant des études préalables, des descriptifs de projet, et des mesures de sécurité et environnementales. Elle souligne l'importance de la formation et du partage des informations pour la préservation de ce patrimoine unique. La convention s'applique aux sites, structures, bâtiments, objets, navires, aéronefs, et objets préhistoriques immergés. Les éléments récupérés doivent être conservés et gérés de manière à assurer leur conservation à long terme. La Convention vise à assurer et renforcer la protection du patrimoine culturel subaquatique grâce à la coopération internationale et la sensibilisation du public.

À propos d'ARC-Nucléart...

ARC-Nucléart est un atelier de conservation-restauration et un laboratoire de recherche, reconnu internationalement pour ses compétences uniques en matière de conservation du patrimoine. Situé au sein du site du CEA, à Grenoble, il est dédié à la conservation et à la restauration des œuvres et éléments en matériaux organiques et **possède une riche expertise dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel subaquatique**. Créé en 1970, ARC-Nucléart est aujourd'hui un Groupement d'Intérêt Public qui bénéficie d'une expertise de plus de 50 ans dans le domaine, afin de mettre la Science au service du patrimoine.

Marie Bourgaud - alternante chargée de communication - marie.bourgaud@cea.fr – 07 68 34 11 06

Amy Benadiba - conservatrice du patrimoine et directrice scientifique et culturelle - amy.benadiba@cea.fr – 04 38 78 22 98

ARC-Nucléart - nucleart@cea.fr - 04 38 78 35 52